



**SOLIDARITÉS
INTERNATIONAL**



LA PRISE EN CONSIDERATION DU GENRE

**DOCUMENT
DE POSITIONNEMENT**

SOLIDARITÉS INTERNATIONAL - DECEMBRE 2014

TABLE DES MATIÈRES	PAGE
1 INTRODUCTION : OBJECTIF DU DOCUMENT DE POSITIONNEMENT	3
<hr/>	
2 SOLIDARITÉS INTERNATIONAL : MANDAT ET VALEURS	6
<hr/>	
3 DÉFINIR LA PROTECTION DE L'ENFANCE 3.1 DEFINITION ET CONCEPTS DE BASE 3.2 LE GENRE DANS L'AGENDA HUMANITAIRE	8
<hr/>	
4 POURQUOI SOLIDARITÉS INTERNATIONAL S'ENGAGE-T-ELLE DANS LA PRISE EN CONSIDERATION DES QUESTIONS LIEES AU GENRE ? 4.1 ATTEINDRE LES POPULATIONS LES PLUS AFFECTEES 4.2 AUGMENTER LA PERTINENCE ET L'EFFICACITE 4.3 MAXIMISER LES IMPACTS POSITIFS ET EVITER OU MITIGER LES IMPACTS NEGATIFS	11
<hr/>	
5 ENGAGEMENTS	14

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SOLIDARITÉS INTERNATIONAL LE 05.10.2013

ACRONYMES

ECHO	Service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission Européenne
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GENCAP	Gender Standby Capacity Project
IASC	Inter-agency standing committee
OCHA	Bureau de coordination des affaires humanitaire des Nations Unies
PROCAP	Protection Capacity Standby Project
RRC	Réduction des Risques de Catastrophe
SI	SOLIDARITES INTERNATIONAL

INTRODUCTION
OBJECTIF
DU DOCUMENT
DE POSITIONNEMENT

1

Prendre en compte le genre, c'est reconnaître les différents besoins, capacités et contributions propres aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons. Ne pas prendre en compte ces questions peut avoir des implications sérieuses sur la protection et la survie des populations victimes de crises humanitaires. En effet, les femmes, les hommes, les filles et les garçons ont différents niveaux d'accès au pouvoir et aux ressources. Les conflits, les catastrophes naturelles ou les épidémies détériorent les moyens d'existence et forcent les femmes, les hommes, les filles et les garçons à adopter de nouvelles stratégies de survie. Certaines stratégies d'adaptation peuvent augmenter le risque de violence basée sur le genre ou affecter un des groupes plus que l'autre.

La prise en compte de l'égalité homme/femme est essentielle dans le cadre d'une réponse humanitaire. L'égalité n'est ni un luxe ni une question privilégier les femmes par rapport aux hommes ou vice versa. L'égalité homme/femme c'est s'assurer que la protection et l'assistance offertes soient conçues et mises en œuvre de façon à bénéficier aux femmes et aux hommes équitablement, en prenant en compte l'analyse de leurs besoins et capacités propres.

L'égalité homme/femme dans le cadre de l'action humanitaire c'est couvrir tous les segments de la population de manière efficace. Les acteurs humanitaires doivent donc concevoir des programmes pour répondre aux besoins des jeunes, des personnes âgées, des femmes et des hommes, et s'assurer qu'ils ont tous un accès sûr et équitable à l'assistance humanitaire.

L'approche basée sur le genre est incluse dans le principe plus large de « ne pas nuire » (do no harm), impliquant que les réponses humanitaires ne doivent jamais exposer une population ou un groupe spécifique à un risque à cause de son sexe ou de son âge.

Tous les employés de SI doivent s'assurer que l'assistance et la protection offertes répondent aux besoins de l'ensemble de la population de façon équitable, que leurs droits sont protégés et que ceux qui sont le plus affectés par la crise reçoivent le soutien dont ils ont besoin. Nous sommes tous responsables et redevables.

Ce document de positionnement présente les objectifs et priorités de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL en ce qui concerne le genre et reconnaît l'importance de l'analyse genre dans le cadre humanitaire, ainsi que sa pertinence par rapport à l'approche et la stratégie globale de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL. Ce document présente également les engagements pris par SI pour assurer l'égalité homme/femme au sein de ses programmes sur le terrain.

Ce document n'est pas une directive sur l'approche sexo-spécifique (basée sur le genre), il ne fournit pas d'informations opérationnelles sur la façon dont la prise en considération du genre est assurée dans nos programmes.

SOLIDARITÉS INTERNATIONAL est une organisation guidée par les besoins des populations et les principes humanitaires et n'a pas vocation à devenir une ONG spécialisée en plaidoyer et protection des droits de l'homme. En ce sens, ce document de positionnement a été conçu en prenant en compte le cadre plus élargi de la protection.

**SOLIDARITÉS
INTERNATIONAL
MANDAT
ET VALEURS**



2

SOLIDARITÉS INTERNATIONAL est une ONG fondée en 1980. En 2014, SOLIDARITÉS INTERNATIONAL a mené près de 100 projets d'aide humanitaire dans 21 pays à travers le monde.

SOLIDARITÉS INTERNATIONAL a vocation à apporter une aide humanitaire et à agir par des actions de solidarité, auprès de populations en danger du fait d'un conflit, d'une oppression politique, ethnique, économique ou de toute autre nature [Article 1 de la Charte de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL] ¹.

L'objectif général de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL peut être résumé comme suit : « **Répondre aux besoins essentiels des populations faisant face à une crise grave – d'origine humaine ou naturelle – et construire et renforcer leur capacité à se remettre de tels chocs de manière durable, particulièrement dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, de l'hygiène, de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance** ».

Les actions de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL se font dans le respect de l'identité culturelle et de la dignité de chacun [Article 5 de la Charte de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL].

De plus, les activités de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL s'inscrivent résolument dans le cadre défini par le Droit International Humanitaire et le Consensus Européen sur l'Aide Humanitaire.

Les principes d'humanité, d'indépendance, d'impartialité et de neutralité sont inhérents à toute action.

SOLIDARITÉS INTERNATIONAL a vocation à :

1. **[BOIRE]** Prédire et prévenir les maladies hydriques, et approvisionner en eau de bonne qualité et en quantité suffisante les personnes les plus vulnérables,
2. **[MANGER]** Améliorer la sécurité alimentaire et garantir des moyens de subsistance aux populations les plus vulnérables,
3. **[S'ABRITER]** Soutenir la reconstruction dans les situations de post-crise.

Dans tous les cas, les programmes de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL visent à permettre aux bénéficiaires de satisfaire à leurs besoins fondamentaux et de développer et soutenir leurs moyens de subsistance le plus tôt possible.

De manière générale, les critères qui déclenchent une intervention de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL sont :

- La vie des populations et/ou leur santé sont menacées
- Les autorités locales ne peuvent subvenir aux besoins vitaux de leurs populations et l'aide est insuffisante
- La crise ou la succession de crises affecte gravement la capacité de résilience des communautés, à tel point qu'elle menace la durabilité de leurs moyens de subsistance.

L'intervention de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL tend à aller au-delà de l'approche urgence/humanitaire traditionnelle, en s'attaquant aux racines profondes de la vulnérabilité. Afin d'élargir sa stratégie opérationnelle, et d'avoir une approche plus globale, SOLIDARITÉS INTERNATIONAL utilise le cadre des moyens d'existence pour examiner les questions relatives à l'insécurité alimentaire et accroître les interventions de RRC dans les années à venir.

1 - Voir la charte de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL sur www.solidarites.org/fr/qui-sommes-nous/notre-charte

DÉFINIR **LE GENRE**



3

3.1 DÉFINITION ET CONCEPTS DE BASE

ECHO définit le genre comme étant « les différences construites socialement entre hommes et femmes qui sont inhérentes à toute culture et ont une influence directe sur les rôles, les relations, les vulnérabilités et les besoins.»²

Les relations liées au genre ne sont pas absolues car chaque culture a ses normes et traditions qui dictent les relations homme/femme.

Les perceptions liées au genre sont en général profondément ancrées, mais elles varient entre les cultures, au sein même d'une culture et elles évoluent aussi au fil du temps. Néanmoins, dans toutes les cultures, être homme ou femme détermine qui détient le pouvoir et gère les ressources.

3.2 LE GENRE DANS L'AGENDA HUMANITAIRE

Depuis de nombreuses années, les gouvernements et acteurs humanitaires reconnaissent le besoin de généraliser la prise en compte du genre dans l'action humanitaire. Aujourd'hui, il existe de nombreux engagements, politiques et accords internationaux qui ont pour but d'avancer vers une égalité homme-femme. Ces engagements ont été pris par des États, des ONGs, des agences des Nations Unies et d'autres organisations internationales. Il existe aussi un mandat simple et solide du Secrétaire Général des Nations Unies, de l'Assemblée Générale, d'ECOSOC, du IASC, et d'autres afin de développer des stratégies pour atteindre l'objectif d'égalité homme/femme à travers l'inclusion de la question du genre dans tous les secteurs de l'assistance humanitaire. De nombreuses agences et ONGs se sont engagées dans ce sens dans les domaines de la réponse humanitaire, de la coordination, du plaidoyer et de la gestion de l'information.

Quatre initiatives importantes pour la promotion du genre

→ En 2005, le IASC et le Conseil norvégien pour les Réfugiés (NRC) ont établi le projet **ProCap**. ProCap a pour but de renforcer les interventions humanitaire en matière de protection et de soutenir les objectifs de protection, en mettant l'accent sur les personnes déplacées et les groupes vulnérables.

→ En 2007, à l'occasion de la réforme humanitaire menée par les Nations Unies le **Projet Gender Standby Capacity** (GenCap) a été mis en place. GenCap constitue une ressource inter-agences ayant pour

objectif de construire la capacité des équipes inter-agences nationales et internationales afin de généraliser les programmes d'égalité homme/femme à tous les secteurs de réponse humanitaire. Depuis 2007, 57 conseillers GenCap ont été déployés sur 30 crises pour aider les décideurs humanitaires à concevoir et mettre en place des programmes prenant en compte les dynamiques liées au genre.

→ Le **“Guide pour l'intégration de l'égalité des sexes dans l'action humanitaire”** publié par OCHA en 2007 fournit des standards pour l'intégration de la question du genre dès la première phase d'urgence. Il fournit aussi des listes de vérifications pour faciliter le suivi des activités de programmation axée sur l'égalité des genres pour les programmes humanitaires. Le Guide est aussi un outil utile pour s'assurer que les problématiques du genre sont prises en compte lors des diagnostics, la planification d'urgence et les évaluations.

→ En 2009 le IASC lance **les marqueurs genre** (gender markers). Il s'agit d'un outil qui note, sur une échelle de 0-1-2a-2b, si un projet humanitaire est conçu de façon à pouvoir s'assurer que les femmes/filles et les hommes/garçons bénéficient de ce projet de manière équitable ou s'il fera avancer l'égalité des genres d'une autre façon. Si le projet a le potentiel de contribuer à l'égalité homme/femme, le marqueur peut indiquer si les résultats ont des chances d'être limités ou significatifs. De nos jours, les marqueurs genre sont utilisés par différents bailleurs de fonds dans l'attribution des financements (CAP, ERF, Flash appeal and Pool fund).

2 - ECHO Factsheet
November 2013 Gender: Difference needs, adapted assistance

**POURQUOI
SOLIDARITÉS
INTERNATIONAL
S'ENGAGE DANS
LA PRISE EN
CONSIDÉRATION DES
QUESTIONS LIÉES AU
GENRE ?**

4

La prise en compte du genre dans nos programmes et nos politiques contribue à l'amélioration générale de la qualité de nos interventions.

ECHO déclare que « l'approche genre permet aux projets humanitaires d'être

mieux ciblés, de répondre de façon efficace aux différents besoins des bénéficiaires et d'avoir un effet connexe sur la résilience. »

4.1 ATTEINDRE LES POPULATIONS LES PLUS AFFECTÉES

Plusieurs études montrent que le contrôle des ressources et du pouvoir par les femmes sont plus basses dans les pays en voie de développement ³. **Les femmes constituent la majorité des pauvres de la planète.** Elles ont le plus bas niveau d'éducation dans le monde et le taux d'analphabétisme le plus élevé. Dans la plupart des pays en voie de développement, les foyers où des femmes sont chef de famille sont parmi les plus pauvres. Les femmes et les filles sont également plus vulnérables aux chocs transitoires sur le revenu que les hommes et les garçons ; de plus, certains problèmes de santé et d'ordre nutritionnel sont sexo-spécifiques ⁴. D'après le même rapport de la FAO, les femmes ont une

morbidity plus élevée que les hommes – pas uniquement en raison d'une plus longue espérance de vie – elles ont également moins de chance d'avoir accès à des services de santé.

Une approche basée sur le genre est également importante lorsque l'on étudie la situation des hommes en contexte d'urgence. En effet, être un homme peut accroître l'exposition à certains risques : l'impact des crises sur les hommes et les garçons ne doit pas être ignoré. Dans certains cas, ils peuvent être recrutés de force, victimes de torture ou séparés de leur famille ce qui peut engendrer un impact à long terme sur leur vie.

4.2 AUGMENTER LA PERTINENCE ET L'EFFICACITÉ

Dans les situations d'urgence, les conséquences d'une crise varient selon le genre et l'âge des personnes affectées. Par exemple, les femmes sont généralement touchées de manière disproportionnée par les catastrophes naturelles. De plus, parce qu'elles sont souvent socialement (processus de prise de décision) et économiquement (gestion des ressources financières) dépendantes des hommes, elles peuvent se retrouver soudainement sans ressources, avec des enfants à charge, et sans aucune protection (lorsque les

hommes voyagent, rejoignent un groupe armé, etc.).

Une approche sexo-spécifique permet de répondre aux besoins et priorités de la population de façon plus ciblée, en fonction des besoins spécifiques des femmes, des hommes, des filles et des garçons.



3- FAO, La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, 2010-2011, Le rôle des femmes dans l'agriculture, combler le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement, 2011

4 - Par exemple, les besoins nutritionnels et énergétiques des femmes augmentent pendant la période de menstruation, pendant la grossesse et l'allaitement et leur statut nutritionnel a un impact sur leurs enfants.

4.3 MAXIMISER LES IMPACTS POSITIFS ET MITIGER OU ÉVITER LES IMPACTS NÉGATIFS

Les situations de crises affectent de façon importante les structures sociales et culturelles, modifiant donc le statut, les rôles et les responsabilités des femmes et des hommes. Il est donc capital de prendre en compte l'aspect genre dans les réponses humanitaires afin d'éviter que ces interventions n'augmentent ou ne créent des inégalités entre les sexes. Si les interventions humanitaires ne sont pas planifiées en prenant en compte l'égalité des genres, non seulement les chances de faire davantage de dommages augmentent, mais les opportunités de soutenir et de promouvoir l'égalité des moyens de subsistance entre les hommes et les femmes se délitent. Le principe "Do no harm" est d'une importance cruciale. SOLIDARITÉS

INTERNATIONAL, en tant qu'organisation, et ses employés doivent toujours s'assurer que les impacts négatifs sont évités ou mitigés. Adopter une approche basée sur le genre permettra d'empêcher ou de réduire les potentiels impacts négatifs de nos programmes en s'assurant que ces programmes et leurs conséquences ne causent aucun tort aux différents groupes composant une population.

ENGAGEMENTS



5

Alors que la logique d'intervention de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL dans une zone donnée sera toujours liée à son mandat et à la réponse initiale à un choc, la question du genre doit être intégrée dans tous nos programmes.

SOLIDARITÉS INTERNATIONAL s'engage à prendre en compte la question du genre à tous les stades du cycle de projet et de la réponse : du plan de contingence à la phase de reconstruction en passant par la phase d'urgence et de relèvement précoce.

POUR CELA, SOLIDARITES INTERNATIONAL S'ENGAGE À:

→ S'assurer que l'égalité homme/femme est systématiquement incorporée dans le développement des politiques et des outils opérationnels de SI.

→ S'assurer que ces politiques et directives sont correctement communiquées sur le terrain et que les équipes de mise en œuvre sont redevables de leur application.

→ Utiliser des méthodes participatives avec des équipes terrain équilibrées dans leur distribution des genres à chaque fois qu'il est nécessaire d'avoir accès à toute la population et impliquer les femmes et les hommes dans tous les aspects du cycle de projet.

→ Baser la conception des programmes sur une analyse sexo-spécifique et sur des données désagrégées par sexe et par âge, dans le but de mettre en place des services équitables et accessibles de façon sûre à tous les membres de la population ciblée.

→ Analyser chaque proposition de projet à l'aide des marqueurs de genre et d'âge avec pour objectif d'obtenir une note 1 pour 100% des projets et une note 2a pour 70%.

→ Interagir et se coordonner avec l'ensemble des organisations humanitaires et mettre en place des réseaux

pour assurer un partage des informations sur l'égalité homme/femme dans les différents secteurs et programmes.

→ Lorsque la violence basée sur le genre est liée à un service humanitaire, nos programmes doivent inclure des mesures préventives notamment à travers une proche coordination avec des partenaires spécialisés.

→ Promouvoir un équilibre homme/femme au travail et dans les politiques RH de SI.

→ Faciliter de façon systématique l'accès des employés de SI aux formations sur le genre.

Non-engagement

Par la nature de son action humanitaire, SI ne peut pas s'engager à garantir l'égalité homme/femme dans tous ses lieux d'actions. L'action humanitaire de SI n'a pas pour objectif de modifier les relations sociales entre les hommes et les femmes, mais se focalise sur la compréhension de ces relations afin de promouvoir la participation équitable des hommes et des femmes, lorsque cela est possible et ne constitue pas un risque pour atteindre les populations les plus affectées et éviter les potentiels impacts négatifs tels que le renforcement des inégalités déjà existantes.

ANNEXE

DÉFINITIONS

ANALYSE GENRE

L'analyse genre examine les relations entre les hommes et les femmes et leur accès au contrôle des ressources, leur rôle et les contraintes auxquelles ils font face l'un par rapport à l'autre. Une analyse genre devrait être intégrée dans les diagnostics de besoins humanitaires et dans les diagnostics de tous les secteurs ou dans les analyses de situation afin de s'assurer que les injustices et inégalités basées sur le genre ne soient pas exacerbées par les interventions humanitaires et que là où cela est possible, une plus grande justice et égalité dans la relation entre les hommes et les femmes soient promues.

ÉGALITÉ DES GENRES

L'égalité des genres, ou l'égalité homme-femme, permet aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons de bénéficier pleinement de leurs droits, opportunités, ressources et autres formes de récompenses. L'égalité ne veut pas dire que les femmes et les hommes sont les identiques mais que la jouissance de leurs droits et les opportunités auxquelles ils ont accès ne sont pas gouvernées ou limitées par le fait qu'ils soient nés homme ou femme.

La prise en compte du genre est une stratégie globalement reconnue pour permettre d'atteindre l'égalité homme/femme. Le Conseil Économique et Social des Nations Unies définit la généralisation de la prise en

compte du genre comme étant le processus d'évaluation des implications de toute action sur les hommes et les femmes, y compris la législation, les politiques ou les programmes, dans toutes les zones et à tous les niveaux. Il s'agit d'une approche qui permet de faire des problèmes et expériences spécifiques des femmes, mais aussi des hommes, une partie intégrante de la conception, de la mise en place, du suivi et de l'évaluation des politiques et programmes dans toutes les sphères politiques, économiques et sociétales afin que les hommes et les femmes puissent en bénéficier équitablement et que les inégalités ne soient pas perpétuées.

ÉQUILIBRE ENTRE LES GENRES

L'équilibre entre les genres est une question de ressources humaines. Il s'agit de la participation égale des hommes et des femmes dans tous les types de travail (employés nationaux et internationaux à tous les niveaux, y compris les postes de direction) et dans les programmes initiés et soutenus par les organisations (par exemple pour des programmes de distributions de nourriture). Atteindre un équilibre dans les schémas de recrutement et créer un environnement propice pour un effectif diversifié améliore l'efficacité globale de nos politiques et de nos programmes, ainsi que la capacité des organisations à mieux servir les populations.

GENRE

Le genre fait référence aux différences sociales entre les hommes et les femmes tout au long de la vie qui sont apprises/acquises. Même si celles-ci sont profondément ancrées dans chaque culture, elles sont modifiables au fil du temps, et peuvent être très différentes au sein d'une même culture ou entre diverses cultures. Le "genre", comme la classe et la race, détermine les rôles, le pouvoir et les ressources attribués aux hommes et aux femmes dans toute culture. Historiquement, l'attention portée sur les relations entre les sexes a été guidée par le besoin de répondre aux besoins des femmes et de comprendre les circonstances dans lesquelles elles vivent puisqu'elles sont typiquement plus désavantagées que les hommes. Cependant, la communauté humanitaire reconnaît de plus en plus qu'il existe également un besoin d'en savoir plus sur ce à quoi font face les hommes et les garçons lors des situations de crise.

PROGRAMMATION AXÉE SUR L'ÉGALITÉ DES GENRES

La programmation axée sur l'égalité des genres est un terme générique couvrant l'ensemble des stratégies utilisées afin d'achever l'égalité homme/femme telles que la prise en compte du genre à travers les projets humanitaires, l'analyse axée sur le genre, la prévention contre et la réponse aux violences basées sur

le genre et l'abus ou l'exploitation sexuel/le, la promotion et la protection des droits humains, le renforcement de la position des femmes et des filles, et un équilibre des genres sur le lieu de travail.

RENFORCEMENT DE LA POSITION DES FEMMES

Le renforcement de la position des femmes (empowerment) : le concept de renforcement de la position d'un groupe de personnes est lié à l'égalité des genres mais en reste distinct. La capacité d'une femme à contrôler son propre destin est au cœur du concept de renforcement de la position des femmes. Cela implique que pour renforcer leur position, les femmes ne doivent pas seulement avoir des capacités égales (telles que l'éducation et la santé) et un accès égal aux ressources et opportunités (telles qu'un terrain ou un emploi), mais elles doivent aussi pouvoir utiliser ces droits, capacités, ressources et opportunités afin de faire des choix et décisions stratégiques (comme cela est possible à travers des opportunités de direction ou de représentation

ou encore à travers une participation au sein d'une institution politique). (MDG Taskforce 2005)

VIOLENCE BASÉE SUR LES GENRES

La violence basée sur le genre est un terme générique qui fait référence à tout acte dommageable perpétré contre la volonté d'un individu et qui est basé sur des différences attribuées socialement entre les hommes et les femmes (genre). Cela recouvre notamment : les violences sexuelles, y compris l'exploitation/abus sexuel/le et la prostitution forcée ; la violence domestique ; le trafic de personne ; le mariage forcé/précoce ; les pratiques traditionnelles dangereuses telles que la mutilation sexuelle féminine ; les crimes d'honneur ; et l'héritage des veuves.



SOLIDARITÉS
INTERNATIONAL

89 rue de Paris
92110 CLICHY
www.solidarites.org

CONTACT

Département technique et qualité des programmes
technicaldepartment@solidarites.org